ORDRE DES GEOMETRES - EXPERTS DE CÔTE D'IVOIRE
Loi 70 - 487 du 03 Août 1970

PUBLI-REPORTAGE

L'Ordre des Géomètres - Experts de Côte d'Ivoire a tenu à Yamoussoukro son Assemblée Générale Ordinaire couplée de la célébration de son cinquante et un nième (51 ans) anniversaire, les 02 et 03 Aout 2021 autour du thème : **« Sécurisation foncière, le Géomètre - Expert point focal des solutions »**.

Environ 80% des membres ont pris part à ces travaux qui se sont ouverts en présence d'une centaine de participants dont les autorités administratives, politiques, coutumières, le représentant du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, patron de ces assises, et plusieurs acteurs de la chaîne foncière de la capitale politique ivoirienne.

L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale, après la présentation des travaux en commission (FORMATION - DISCIPLINE - REGIONALISATION - PATRIMOINE - TARIFS ET HONORAIRES - COMMUNICATION), et la présentation du bilan moral et financier, a donné quitus au bureau sortant du Conseil National. Ledit bureau à l'issue des élections du nouveau bureau a été reconduit à 100% des votes exprimés. Il est composé comme suit :

ABOUBACAR Yacouba Sanogo
Président du Conseil National de l'Ordre des Géomètres - Experts de Côte d'Ivoire

KOUAMELAN Ahoulou Joseph
Vice president

FADIGA Sory Ibrahim
Secretaire général

DAGNOKO Hamed Yacouba
Secretaire général adjoint

SORO Nanga Ziessouhié
Trésorier général

SOTTI N'Guessan Alexis
Trésorier général adjoint

Les Géomètres - Experts, au terme des travaux veulent jouer davantage leur partition dans la politique foncière et les actions de sécurisation des domaines fonciers tant sur le plan rural qu'urbain. Ce, pour garantir la conformité des mesures aux exigences techniques selon les standards internationaux.

Pour ce faire, l'Ordre des Géomètres Experts s'engage :

- ✔ A se rapprocher davantage des politiques et des structures de décisions pour faire valoir ses compétences en matière de gestion foncière ;
- ✔ A accentuer l'ambitieux programme de la régionalisation qui consiste à l'installation de bureaux régionaux de Géomètres Experts sur toute l'étendue du territoire national en vue de rapprocher ce professionnel avéré de la mesure, spécialiste du Droit foncier, des populations et des collectivités territoriales
- ✔ A initier une campagne de communication au plan national pour informer les usagers, les partenaires institutionnels sur ses activités.
- ✔ A participer à une meilleure définition de curricula de formation, pour une adéquation avec les nouvelles exigences de la profession.
- ✔ A Contribuer à renforcer les capacités des Géomètres Experts par la formation continue en vue d'accroître leurs performances.

CONSULTEZ LE GÉOMÈTRE – EXPERT POUR VOS TRAVAUX FONCIERS ET DE MESURES GEOMETRIQUES
(LOTISSEMENT, PLAN , DELIMITATION , EXPERTISE FONCIÈRE, Etc.)
CONTACT : 07 07 78 77 77 / 27 22 44 96 94 - www.geometre-expert.ci / infos@geometre-expert.ci